

1 LES ACTIVITÉS DE LOISIRS

Les plaines de jeux communales plaisent aux plus petits et leur accès est totalement gratuit.

Les mouvements de jeunesse (scouts, guides, faucons rouges ou patros) proposent de nombreuses activités pour aider l'enfant ou l'adolescent à s'épanouir et à grandir. Si une cotisation est demandée et que les camps peuvent être payants, des aides peuvent être sollicitées auprès des organisateurs.

Le dispositif Article 27: de nombreux organismes partenaires de l'initiative (CPAS, mutuelle, maison de jeunes ou AMO) distribuent à leurs usagers des tickets Article 27. Ceux-ci permettent de choisir une activité parmi les nombreuses possibilités offertes : spectacle de théâtre, de danse, de cirque ou jeune public, séance de cinéma, concert, exposition, visite au musée, conférence ou autres découvertes du patrimoine... tout en ne déboursant que 1,25€.



Les CPAS ont pour mission d'aider les personnes qui ont des difficultés financières à participer à la culture, au sport et à la nouvelle technologie de l'information et de la communication. Dans ce cadre, ils peuvent, sur base d'une demande et après examen de la situation, accorder des aides afin de permettre la participation à des activités culturelles ou sportives diverses. Celles-ci concernent les adultes et une attention particulière est accordée aux enfants.

Les possibilités sont vastes. Voici quelques exemples :

- | Inscription à des camps ou plaines de vacances
- | Participation à un camp de jeunesse à l'étranger
- | Cotisation à un club sportif
- | Affiliation à une ludothèque
- | Inscription à des cours de chant, musique, théâtre, cuisine, etc.

2 LA CULTURE

Il est possible de se fournir en **livres, CD, BD et jeux**, à coût réduit, auprès des **bibliothèques** (permanentes ou itinérantes) des **médiathèques** et des **ludothèques communales**. Le prêt des livres pour les moins de 18 ans est souvent gratuit.

Le cinéma est souvent moins cher lors de certaines séances (dimanche matin, séances avant 12h30, événements spéciaux,...). Le choix du cinéma a également un impact sur le budget. Votre famille et vous êtes de vrais cinéphiles? Privilégiez les abonnements! Sur Namur, le complexe **Les Grignoux** propose un abonnement de 10 séances au tarif de 52€ (illimité) et est valable pour plusieurs personnes. Le cinéma accepte, en outre, les **Tickets Compliments® Sport & Culture**, émis par Edenred (anciennement Accor Services), ou **Sport & culture Pass**, émis par Sodexo.

Tous les 1^{ers} dimanches du mois, **150 musées** sont accessibles gratuitement. La liste complète se trouve sur : <https://artsetpublics.be/pole/musees/musees-gratuits/premier-dimanche>

Le reste du temps, le **Pass musées** permet de visiter 172 musées belges participants et certaines expositions, quand vous voulez et autant de fois que vous le souhaitez, pour un prix de 59€/an/personne. Vous retrouverez toutes les informations pratiques mais également les musées et expositions participantes sur : <https://www.museumpassmusees.be/fr/offre>



LOISIRS

SORTIR EN FAMILLE SANS SE RUINER

3 LA MUSIQUE

Profitez des **concerts gratuits** en plein air, notamment à l'occasion de la Fête de la musique, fin juin.

Les conservatoires de musique proposent des cours de solfège, d'instrument, d'éveil musical, de chant et bien d'autres gratuitement pour les enfants jusqu'à 12 ans.

La plateforme Arsène 50 propose des places de concert, de spectacle, de cinéma, etc. à moitié prix le jour de l'évènement: <https://arsene50.brussels/fr>



Vous ne vous êtes jamais demandé à quoi ressemble une ferme ainsi que le métier d'agriculteur? Une caserne de pompier?

Il est pourtant possible au public d'aller à la rencontre de différents corps de métier grâce aux journées portes ouvertes. C'est notamment le cas pour les casernes de pompiers et les casernes militaires. Il existe aussi des journées fermes ouvertes en Wallonie qui permettent une visite une fois par an. Cependant, il y a certaines fermes dites "pédagogiques" qui ouvrent leurs portes tout au long de l'année.

Ces sorties devraient ravir petits et grands.

Ajoutons les sites Quefaire.be, 365.be et Out.be qui recensent toutes les activités réalisables à proximité de chez vous (marchés, évènements, brocantes, vide-dressings...).

4 LE TOURISME

Utilisez les **bons de réductions** pour des escapades en Wallonie ; les **sites d'excursions, sites de codes promos ou les sites d'enchères** sont autant de "bons plans" permettant de se divertir à prix réduit... Acheter ses **tickets en ligne** permet également parfois de faire de belles économies.

Pour des excursions en famille, découvrez une multitude de visites et activités gratuites sur :

<http://www.excursion.be/excursions-gratuites>

Redécouvrir le patrimoine belge :

- | Flâner sur la **Grand Place**, faire la chasse aux **47 fresques** de héros de BD à **Bruxelles**
- | Visiter les **Serres de Laeken** lors des portes ouvertes
- | Découvrir le Parlement Européen grâce au **Parliamentarium** (gratuit)
- | Se promener sur les **plages belges**, dans les **Ardennes**, visiter les **moulins de Bruges**, le **château fort de Gand**, le **port d'Anvers**,...

Et bien d'autres encore.

Pour vous donner des idées, avoir de plus amples informations, et planifier votre escapade (visite culturelle ou touristique, seule / en couple ou en famille, à pied ou à vélo), visitez ces sites internet :

- | **Pour visiter la Wallonie :**
<https://walloniebelgiquetourisme.be>
- | **Pour visiter la Flandre :**
<https://www.visitflanders.com/fr>
- | **Pour visiter :**
<https://visit.brussels/fr>



20/2 rue Godefroid - 5000 Namur
Tél. 081 23 08 28

info@medenam.be | www.medenam.be